#

**UFR ALLSH - Département Arts**

**S E C T E U R THÉÂTRE**



**MASTER « ARTS DE LA SCÈNE »**

**DRAMATURGIE ET ECRITURES SCENIQUES**

**PARCOURS PROFESSIONNEL**

Année 2016-2017

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

**Adresse de l’Université** :

UFR ALLSH

Département des Arts du spectacle

29, Avenue Robert Schuman

13621 Aix - en - Provence cedex 1

Téléphone standard : 04 13 55 35 35

**Secrétariat du département**

Corinne GORI

Bureau D201 – tél : 04 13 55 35 45

**E-mail :** corinne.gori@univ-amu.fr

**Inscriptions administratives et pédagogiques – renseignements** :

S’adresser au service de la **Division de l’étudiant** – **SCOLARITE** **bureau n° 06** (tel : 04 13 55 30 82) ou par mail allsh-scol-la-etudiants@univ-amu.fr

**Permanences des enseignants** :

Les enseignants assurent des **permanences** au **Bureau n° R117**

**Tél**. 04 13 55 35 50

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom et Fonction de l’Enseignant** | **Semestre 1** | **Semestre 2** |
| Mme Eva HERNANDEZ,PRAGResponsable pédagogique du DEUST 1eva.hernandez@univ-amu.fr | Mercredi 14h30/15h30 | Mercredi 14h30/15h30 |
| Mme Sarah DI BELLA,PRAGdibellasarah@gmail.com | Sur rendez-vous | Sur rendez-vous |
| Mme Anyssa KAPELUSZMaître de ConférencesResponsable pédagogique du Master Professionnelanyssa.kapelusz@[univ-amu.fr](http://univ-amu.fr/) | Mardi 13h30/14h30 à partir de novembre | Mardi 13h/14h |
| M. Arnaud MAISETTIMaître de ConférencesResponsable pédagogique de la Licence 3arnaud.maisetti@univ-amu.fr | Mercredi 13h/14h | Mercredi 13h/14h |
| M. Michel CERDAMaître de Conférences Associélevardam2@gmail.com | Jeudi 13h30/14h30 | Jeudi 13h30/14h30 |
| M. Louis DIEUZAYDEMaître de ConférencesResponsable Pédagogique du DEUST 2Directeur des Etudes du secteur Théâtrelouis.dieuzayde@univ-amu.fr | Jeudi 13h/14h | Sur rendez-vous |
| M. Yannick BUTELProfesseur des UniversitésResponsable Pédagogique du Master recherche yannick.butel@univ-amu.fr | Sur rendez-vous | Sur rendez-vous |

**ORGANIGRAMME DES FORMATIONS**

Les Etudes théâtrales à l’Université proposent : **UN CURSUS COMPLET** délivrant les diplômes suivants :

**- DIPLOME D’UNIVERSITÉ (D.U.) FORMATION AUX MÉTIERS DU THEATRE** (réservé aux non-bacheliers).

- **DEUST FORMATION DE BASE AUX METIERS DU THEATRE** d’une durée de deux ans, le diplôme d’études universitaires scientifiques et techniques (D.E.U.S.T.) est un diplôme à vocation professionnelle. Le nombre de places réduit permet un encadrement soutenu et un travail en petits groupes. L’enseignement professionnel constitue un quart de la totalité des cours et un stage en entreprise permet aux étudiants d’être immergés rapidement dans la vie active.

- **LICENCE ARTS DU SPECTACLE : parcours ARTS DE LA SCÈNE**

- **MASTER ARTS DE LA SCÈNE :**

* **Parcours Recherche : Histoire et Théorie du phénomène théâtral**
* **Parcours professionnel : Dramaturgie et écritures scéniques**

**Structure administrative**

Les Cursus Théâtre dépendent du **Département** **Arts** qui est une composante du **Pôle lettres et Arts** de **l'UFR ALLSH** (Arts, Lettres, Langues, Sciences-Humaines).

* Le Directeur de l’UFR est M. Pierre-Yves Gilles
* La Directrice du Pôle est Mme Aude Locatelli
* Les Directeurs du Département Arts sont Mr. L. Dieuzayde et Mme. C. Renard
* Le responsable du secteur théâtre est Mr. Louis Dieuzayde

**Lieu des Enseignements :**

Les enseignants du secteur Théâtre disposent de deux salles de travail pratique : le théâtre Antoine VITEZ et la salle dite CRPDE (au bord de l’autoroute, près du lycée Emile Zola).

Les cours théoriques sont donnés dans diverses salles banalisées de l’Université (à Aix ou Marseille)

**Bibliothèques** :

Les étudiants disposent de la Bibliothèque Universitaire (dite B.U.) à l’entrée du campus

**Vie associative** :

La section théâtre est reliée de façon organique à une association de développement artistique en matière de Spectacle Vivant, **ASSOCIATION PRESENCES**, assurant une programmation régulière dans le théâtre **Antoine VITEZ**, qui sert de théâtre d'application à l'ensemble des formations.

Téléphone : 04 13 55 35 76

**LES REGLES D’EXAMENS**

**Les périodes d’examens :**

**Session 1 semestre 1 en janvier**

**Session 1 semestre 2 en mai**

**Session 2 semestres 1 et 2 en juin**

**Session de septembre : uniquement pour les stages, rendus de PPP et mémoires de Master.**

**Les examens sont organisés par la division de l’étudiant depuis la rentrée 2014** :

La convocation des étudiants aux épreuves écrites et orales des examens (hors contrôle continu) est faite par voie d’affichage sur les panneaux officiels au moins huit jours avant le début des examens et sont disponibles sur l’ENT.

Les étudiants salariés souhaitant une convocation aux examens doivent en faire à l’avance une demande au secrétariat. Les étudiants salariés peuvent demander en début d’année une dérogation pour être uniquement en contrôle final (formulaire RSE à la division de l’étudiant).

**REGLES DE COMPENSATION**

*Master première année* : les UE se compensent entre elles, les semestres 1 et 2 ne se compensent pas. L’obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise nécessite l’admission aux 2 semestres de master 1.

*Master deuxième année* : La validation de chaque UE est obligatoire. Les semestres 3 et 4 ne se compensent pas. Au sein de chaque semestre, le seuil de compensation en dessous duquel aucune compensation entre UE d’un même semestre n’est possible est fixé à 8/20.

**LA SECONDE SESSION ou SESSION DE RATTRAPAGE**

Un étudiant absent (absence injustifiée) à une épreuve se voit attribuer la mention « défaillant » dans l’épreuve correspondante. Il ne peut obtenir le niveau ou le diplôme à la session correspondante. Il a de plein droit accès à la seconde session dite de rattrapage du mois de juin.

Toute note obtenue à une épreuve, **égale ou supérieure à 10/20** **est conservée d’une session à l’autre.**

Seules les épreuves aux notes inférieures à 10/20 obtenues à la première session sont à repasser à la seconde session, **sauf** si l’unité d’enseignement (UE) (de l’épreuve en question) a été acquise par moyenne.

C’est la note obtenue à la seconde session qui sera validée même si celle-ci est inférieure à celle de la première session.

**Les notes supérieures à la moyenne concernant les épreuves d’une UE non acquise ne sont pas conservées d’une année sur l’autre.** **Seules sont conservées les notes des unités d’enseignement (UE) acquises.**

Il n’y a pas de seconde session pour les masters deuxième année.

**LA SESSION DE REMPLACEMENT**

Il est impératif de s’inscrire à cette session de remplacement auprès de votre secrétariat pédagogique, division de l’étudiant, en début de session d’examen (janvier, mai, juin).

**Cette session est uniquement réservée :**

* aux étudiants ayant le même jour à la même heure un examen à deux Unités d'enseignement d'un même diplôme.
* aux étudiants inscrits sur 2 années (ex DEUST 1 et 2 ou DEUST 2 et LIC 3), l’étudiant doit passer en priorité les examens du niveau inférieur.
* aux étudiants inscrits en double diplôme. L’étudiant devra passer en priorité les examens de son principal diplôme, si les épreuves concernant les 2 diplômes.

**Tout autre cas relève de la session de rattrapage.**

**EVALUATION**

Il existe deux SYSTEMES D' EVALUATION :

(L’étudiant salarié doit choisir en début d'année et ne peut changer qu'en cas de maladie ou problème grave et après accord du responsable d'année. Une demande est à compléter à la division de l’étudiant).

**- LE CONTROLE CONTINU** : Présence obligatoire aux cours et ateliers (contrôle des présences + contrat de contrôle spécifique à chaque enseignement, 15% d'absences excusées est toléré.)

**- L'EXAMEN FINAL** : organisé pendant la période d’examens. les étudiants salariés sont autorisés à ne passer que l’examen terminal uniquement sur justificatifs. Inscription au secrétariat obligatoire, en début d’année. Présence obligatoire aux ateliers et absences tolérées aux cours, contrôle des connaissances et des acquis spécifiques en fin de semestre.

**Les conditions de contrôle pour chaque enseignement seront communiquées par chaque enseignant**.

- le contrôle final ne vaut pas Pour les ateliers. 15% d'absences excusées est toléré.

**MASTER RECHERCHE ET PROFESSIONNEL**

**PRESENTATION DES CURSUS**

**Aix-Marseille Université** propose un cursus d’études théâtrales complet, au sein duquel le Master Arts de la Scène se présente comme la suite logique des formations intitulées DEUST « Formation de base aux métiers du théâtre » et Licence « Arts du Spectacle » (parcours « Arts de la scène »), dispensées dans les cycles précédents. Le parcours en « arts de la scène » est inséré dans le Master Arts, présentant la même structure et regroupant les enseignements en Musique, Cinéma Audiovisuel, Théâtre, Arts plastiques, Médiation culturelle de l’art, sous la direction de Yannick Butel. Ce Master est articulé avec la Formation doctorale « Lettre et arts » et est relié au laboratoire LESA (Laboratoire d’études en sciences des arts)

La visée globale de cette formation théâtrale est cohérente avec l’histoire de cette discipline au sein de l’enseignement supérieur français. Les cursus s’appelaient autrefois « études théâtrales » et assignaient principalement aux formations universitaires une fonction d’étude des œuvres et du phénomène théâtral, formation essentiellement réflexive. Aujourd’hui, l’intitulé des formations est « Théorie et pratique des arts de la scène », c’est-à-dire réflexion *sur* l’art mais aussi implication *dans*l’art. Nous avons toujours comme mission de former des chercheurs en théâtre mais dans une mise en relation entre *théorie et pratique*. Nous avons également à transmettre une formation au théâtre et par le théâtre, dans le cadre d’une pratique démocratique de l’art et dans un contexte historique et professionnel donné.

Le **Master Arts de la Scène** propose deux parcours : **un parcours professionnel** et **un parcours recherche.**

**Le parcours recherche** (P1) est centré sur la formation de futurs chercheurs mais aussi sur un approfondissement théorique destiné aux étudiants déjà insérés dans le milieu professionnel, désireux d'évoluer dans leur parcours personnel et/ou visant des postes de responsabilité dans les métiers du théâtre et de la culture.

Il a pour objectif l’acquisition d'un savoir-faire méthodologique en prise avec la singularité de l’esthétique théâtrale. Tout en développant des outils théoriques issus de l’étude des arts et des sciences humaines, cette formation reste en prise avec la pratique effective de l’art théâtral et les questions actuelles qu’elle soulève. Le maintien d’un versant pratique dans le cadre d’ateliers expérimentaux permet une confrontation effective à la praxis artistique et aux questions théoriques circonscrites par l’expérience concrète.

Le travail de recherche suppose une spécialisation dans un domaine d'étude précis, développée par chaque étudiant dans son projet. Les axes de recherche sont liés à des problématiques actuelles couvrant un large champ du phénomène théâtral : écriture théâtrale contemporaine, approche historique et conceptuelle du phénomène théâtral dans l’espace social et politique ; examen des mutations de la scénographie, de la mise en scène ; problématique de l’acteur au niveau de sa formation et de ses outils ; problématiques liées à l’état de nos sociétés et à l’essor des technologies de l’information et de la communication ; analyse des dispositifs institutionnels.

Cette filière bénéficie d’une articulation forte avec les activités de recherche du LESA (EA 3274), dont sont membres tous les enseignants-chercheurs, permettant un dialogue avec les autres disciplines artistiques enseignées à l’université d’Aix-Marseille.

***Conditions d’admission en filière recherche : cette filière est ouverte en formation initiale aux étudiants possédant une licence « arts du spectacle » et en formation continue, sur examen du dossier individuel du candidat. Les candidats titulaires d’une maîtrise, d’un master année 1 ou de validation d’acquis professionnels peuvent accéder au niveau 2, sous réserve de l’avis de la commission pédagogique. Aucune admission n’est automatique.***

***Validation : mémoire de 100 pages, soutenance du mémoire.***

**Le parcours professionnel** (P3) met en relation la politique pédagogique de notre université en matière de formation aux arts de la scène (reposant sur l’articulation entre théorie et pratique) avec les besoins professionnels liés aux métiers du théâtre.

Il a pour objectif la maîtrise, à travers des cours et des ateliers, de l'analyse des écritures scéniques et de leur mise en œuvre personnelle, comme artistes de la scène (mise en scène, écriture dramatique, dramaturgie), responsables d'équipements théâtraux (programmation et direction artistique d’un lieu de diffusion), critiques dramatiques. Ce choix d’une formation commune liée à divers postes de travail nous semble répondre au souhait d’une compétence partagée que chaque métier réclame comme centre d'une possible coopération. Il repose sur la conviction qu’artistes, directeurs artistiques et critiques sont conjointement responsables et acteurs des enjeux esthétiques des pratiques théâtrales dans lesquelles ils s'inscrivent. Il s’agit par là de limiter les conséquences néfastes d’un triangle production-diffusion-communication organisé autour du spectacle envisagé comme produit, et de favoriser l'émergence de gestes artistiques forts, qui soient en prise avec notre société, et s’appuient sur une solidarité de métiers dont le spectacle vivant – et le théâtre en particulier – a aujourd'hui besoin.

La formation organise une confrontation précise avec le champ professionnel concerné, à l'occasion de la réalisation finale des projets (mises en scène, écriture, organisation de manifestations…). Chaque étudiant expérimente singulièrement ses connaissances et ses questions artistiques, au contact des réseaux professionnels propres à chaque projet. La formation bénéficie d’un partenariat étroit avec le tissu professionnel régional et national.

### *Conditions d’admission en filière professionnelle : cette filière est ouverte en formation initiale aux étudiants possédant une licence « arts du spectacle » et, en formation continue, sur examen du dossier individuel du candidat. Les candidats titulaires d’une maîtrise, d’un master année 1 ou de validation d’acquis professionnels peuvent accéder au niveau 2 sous réserve de l’avis de la commission pédagogique. Aucune admission n’est automatique.*

***Validation : présentation du projet, mémoire accompagnant le projet, soutenance du mémoire.***

**MASTER PROFESSIONNEL**

**Arts de la scène**

**Dramaturgie et écritures scéniques**

**Semestre 7 : (30 crédits)**

**THE Q4 : (12 crédits) Eléments de méthodologie**

 THE Q41-A 9 C : Esthétique générale (mutualisé Médiation & FAI AR)

 THE Q42-A 3 C : Projet tutoré 1

**THE Q5 : (6 crédits) Savoirs fondamentaux relatifs au domaine de la formation**

 THEQ51-A : 2C : Analyse d’œuvre

 THEQ52-A : 2C : Atelier de mise en scène

 THEQ53-A : 2C : Séminaire regard critique (mutualisé Médiation culturelle)

**THE Q7 : (12 crédits) Savoirs et savoirs faire en situation professionnelle**

 THE Q71-A 9C : Suivi de projet 1

 THE Q72-A 3C : Conditions de la création théâtrale, montage de projets

**Semestre 8 : 30 C**

**THE R5 : (12 crédits) Art et culture**

THE R51-A 3C : Art et culture

 THE R52-A 6C : Atelier expérimentation dramaturgique (mutualisé FAI AR)

 THE R53-A 3C : Ecriture critique

**THE R6 : (18 crédits) Séminaire de culture spécifique et connaissances professionnelles**

 THE R61-A/THE R61-B : 6C : 2 séminaires de spécialité

THE R62-A 2C : Projet tutoré 2

THE R63-A 6C : Suivi projet 2

THE R64-A 2C : Assistanat d’atelier

THE R65-A 2C : Comité de lecture (mutualisé avec l’ERAC)

**Semestre 9 : (30 crédits)**

**THE S1 (6 crédits) THES1-A Séminaire interdisciplinaire en arts**

**THE S2C (6 crédits) Module de rattrapage ou langue vivante appliquée**

**THE S7 (12 crédits) Recherche et formation professionnelle**

 THE S71-A **OU** THE S71-B 6C : un séminaire de spécialité

 THE S72-A 3C : Médiation, communication, production

 THE S73-A 3C : Initiation à l’analyse des arts de la rue

**THE S6 : (6 crédits) THES6-A Préparation et suivi du projet**

**Semestre 10 : (30 crédits)**

**THE T5 : (6 crédits) Approche critique du mémoire et du projet**

 THE T51-A 3C : Préparation mémoire et oral liés au projet

 THE T52-A 3C : Atelier expérimentation dramaturgique (mutualisé FAI AR)

**THE T6 : (24 crédits) THET6-A Réalisation du projet et soutenance**
4 épreuves : 1. Projet 2. Mémoire 3. Soutenance 4. Rapport de stage

P R E M I È R E A N N ÉE

**SEMESTRE 7 : du 19/09 au 17/12**

**THEQ4**

**ELEMENTS DE METHODOLOGIE (12 crédits)**

**THEQ41-A ESTHETIQUE GENERALE (mutualisé avec le secteur Médiation Culturelle de l’art et la FAI AR** *– 9 crédits*

**Yannick BUTEL**

**Vendredi 9h/12h, Marseille**

**Les 23 et 30/09, 07, 14, 21, 18/11**

En note liminaire d’un séminaire consacré à l’esthétique du C.I.D. (ou l’étude du Conforme, de l’Informe et du Difforme en art), il s’agira de rappeler l’histoire et les mutations conceptuelles du terme « Esthétique » qui nous engage à penser la question de la forme comme reflet d’un beau travaillé et défini par le discours « académique ». C’est-à-dire, et vraisemblablement aussi, un discours d’exclusion.
Dans le prolongement de ce temps I, un temps II articulé à l’idée d’une pratique artistique « postmoderne » qui se fonde philosophiquement, entre autres sur la « fin des grands récits » mais aussi les notions « d’espaces plastiques » et de « dispositifs », sera l’occasion d’investir le champ protéiforme qu’offre la production artistique aujourd’hui.

Ce séminaire prendra appui sur le travail du metteur en scène Jean-François Peyret.
**Évaluation** un travail écrit à la maison (50%), un travail écrit sur table (50%). Présence obligatoire.

**Bibliographie indicative :**

* Theodor W. Adorno, Prismes. *Critiques de la culture et de la société*, trad. G. et R. Rochiltz, Paris, Payot,1986
* Hannah Arendt, *Vies politiques*, trad. de l’anglais et de l’allemand par Eric Adda, Jacques Bontemps, Barbara Cassin, Didier Don, Albert Kohn, Patrick Lévy, Agnès Oppenheimer-Faure, Paris, coll. « Tel », Gallimard,1974.
* Georges Didi-Huberman, « Forme avec Présence », *Théâtre/Public*, n°104, Théâtre de Gennevilliers, mars-avril 1994.
* Michel Guérin, *L’Espace plastique*, Bruxelles, éd. La Part de l’œil, 2008.
* Kandinsky, *Du Spirituel dans l’art et dans la peinture en particulier*, trad. Nicole Debrand, édition établie et présentée par Philippe Sers, Paris, coll. « Folio/Essais », Denoël, 1989.
* Paul Klee, Théorie de l’art moderne, édition et traduction Pierre-Henri Gonthier, Paris, coll. « Folio/Essais », Denoël, 1964.
* Jean-François Lyotard, *Que Peindre*, Paris, Hermann, 2008.
* Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne,* Paris, Minuit, 1994.
* *Discours, image, dispositif. Penser la représentation,* Textes réunis par Philippe Ortel, L’Harmattan, 2008.

**THEQ42-A PROJET TUTORE** *(3 crédits)*

**Eva HERNANDEZ**

**10h/18h, Marseille, FAI-AR**

**Les 5, 6, 7 décembre**

## Cette session de 3 Jours vise à approfondir les projets de mise en scène débutés dans le cadre de l’atelier « Mettre en scène » en s’appuyant sur la pièce de R. del Valle-Inclan, «*Les Cornes de D. Sapristi*», étudiée lors du séminaire d’ « Analyse d’œuvre ». Pendant cette session, les étudiants de Master Recherche 1 accompagneront l’élaboration d’une dramaturgie appliquée aux travaux scéniques et en tant que « regard extérieurs », ils auront également pour tâche de proposer des retours critiques sur les expériences de plateau aux étudiants de Master Pro 1.

# *Evaluation* : contrôle continu. Évaluation des travaux pratiques + compte-rendu écrit

# THEQ5

**`SAVOIRS RELATIFS AU DOMAINE DE FORMATION (6 crédits)**

# THEQ51-A ANALYSE D’ŒUVRE : *2 crédits*

# Eva HERNANDEZ

# Mercredi 9h - 11h

# Aix, salle

# Les 21 & 28 septembre ; les 05, 12 & 19 octobre et les 09 et 16 novembre.

# Ce séminaire théorique sur lequel s’appuieront l’atelier « Mettre en scène » et le « Projet Tutoré 1 », vise à s’initier collectivement à l’analyse dramaturgique en vue du passage à la scène. Analyse du texte et de ses enjeux langagiers, esthétiques, sociohistoriques, théâtraux, ainsi que des difficultés que la traduction comporte.

# *Les Cornes de D. Sapristi* se trouve au centre du triptyque théâtral *Carnaval Martial dont les* protagonistes sont des militaires. Il présente une même histoire par des moyens fort différents : marionnette, mélo et une forme ultranationaliste de poésie populaire. Selon ces formes, esthétique et interprétation de l'histoire rapportée changent radicalement.

# Dans la filiation des *comedias* d'honneur caldéroniennes (Siècle d'Or espagnol) comme de l'*Ubu Roi* de Jarry,Valle-Inclán s'empare de la poésie symboliste, du théâtre romantique, du Grand Guignol, du théâtre de boulevard… Le télescopage réussi entre symbolisme et grotesque, entre histoire, dénonciation politique et poésie, ne donne pas lieu à un pastiche ou à un collage mais parvient à construire une unité esthétique forte… l'*esperpento*, dont la capacité à dénoncer sans didactisme, à interroger le théâtre tout en s'ancrant dans l'histoire de l'Espagne du tournant d’entre le XIXème et le XXème ss. reste à ce jour inégalée.

# *Evaluation* : Contrôle Terminal. Dossier.

# La pièce de R. del Valle-Inclan, *Les cornes de D. Sapristi*, sera distribuée en début de semestre par l’enseignante.

**THEQ52-A ATELIER « METTRE EN SCENE »** *2 crédits*

**MICHEL CERDA**

**Jeudi 14h/20h Aix, 3BIS F**

**Jeudi 29 septembre, Jeudi 6, jeudi 17 novembre,**

**et mercredi 23, jeudi 24 et vendredi 25 novembre**

L’atelier vise à questionner la pratique de la mise en scène et en interroger certains fondamentaux : la mise en espace et la fabrication du temps, le training, l’improvisation et la direction d’acteur. Il s'agira également d'apprendre à penser des éléments techniques tels que le son, la lumière, les costumes, la scénographie. Autant d’outils pour cerner le travail de création scénique et la gestion d’une équipe.

Cette année, nous proposons de travailler sur un *esperpento*, pièce grotesque et politique, écrite en 1926 par Ramon del Valle-Inclan (1866-1936) « Les Atours du macchabée », sur lequel porteront également le séminaire Analyse d’œuvre et le Projet Tutoré 1. *Esperpento* reste un mot intraduisible, qui vise à un rendu critique et poétique du réel à partir d'une *déformation optique,* d'où parfois la traduction de ce terme par celui d'*épouvantail.* On peut dire alors qu'il s'agit d'un grotesque où l'effroi et le tragique ne sont jamais absents.

**Atelier réservé aux étudiants de master professionnel 1 et à huit étudiants (D2 et L3 confondus) de la filière « les métiers du plateau».
Évaluation** : Contrôle continu.

**RDV au 3 BIS F, lieu d'arts contemporains, Hôpital Montperrin 109 avenue du petit Barthélémy, Aix-en-Provence**

**THEQ53-A REGARD CRITIQUE** *– 2 crédits*

**Yannick BUTEL**

**Vendredi 12h/14h, Marseille**

**Les 23 et 30/09, 07, 14, 21, 18/11**

La critique est parfois un espace de frictions. Et décliner la critique au singulier ne peut que masquer une pluralité de pratiques dont les frontières sont moins certaines que les préjugés qui les dessinent. Critique journalistique, universitaire, essayiste, surfeur et blogueur… exercice de dramaturgie comme le prétendait Bernard Dort, la critique vit dans l’ombre de l’œuvre, l’éclaire, lui nuit, lui reste étrangère. Il s’agira d’interroger le rapport que le sujet (le critique) entretient à l’objet (l’œuvre) à travers le discours qu’il tient sur ce dernier. Il s’agira de penser le lien entre « ce que nous voyons et ce qui nous regarde ».

**Évaluation** : Un exposé oral (50%) et un travail écrit à la maison (50%). Coef. 1

**Bibliographie indicative :**

Jean-Pierre Thibaudat, *Chroniques d’un chasseur d’oubli*, Bourgois.

Bernard Dort, *Le Spectateur en dialogue*, POL.

Emile Copfermann, *La Mise en crise théâtrale*, Maspero.

Guy Dumur, *L’Expression théâtrale*, Gallimard.

Jacques Rancière, *Le Spectateur émancipée,* La Fabrique.

W. Benjamin, *La Tâche du traducteur.*

Kant, *La Critique de la faculté de juger.*

**THEQ7**

**SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE EN SITUATION PROFESSIONNELLE (12 crédits)**

**THEQ71-A SEMINAIRE DE SUIVI DE PROJETS** *9 crédits*

**Michel CERDA**

**Jeudi 10h/12h Aix**

**Les 29 Septembre, 6 et 20 Octobre, 10 et 24 Novembre**

**et le samedi 26 novembre de 10h à 14h.**

Ce séminaire a pour mission d’analyser et de faciliter la mise en route des projets des étudiants, sur le plan de la recherche artistique et de son inscription professionnelle.

Préparation du premier « acte *public* », présenté au théâtre A. Vitez les 9 et 10 mars.

**Évaluation :** Contrôle continu (dossier sur l’état d’avancement du projet)

**THEQ72-A MONTAGE DE PROJETS** *3 crédits*

**Lou COLOMBANI**

**Vendredi 14h30/16h30 Marseille, IMMS**

**Les 23/09, 30/09, 7/10, 14/10, 21/10, 18/11, et le 25/11 de 10h à 12h.**

Comment envisager un projet de sa conception à sa réalisation ?

Ce cours travaillera selon une pédagogie dynamique et collective plusieurs notions fondamentales dans le développement de projets :

- la connaissance de son environnement, de ses interlocuteurs et des différents dispositifs

- l'expression de son projet : argumentaire clair et affirmation de sa singularité au sein d'un contexte et d'un paysage,

- la nécessité de savoir s'entourer : ciblage des partenaires et constitution d'une équipe

- le pilotage et la sécurisation du projet

**Évaluation** : Précisée par l’enseignante à la rentrée.

**+ UN SEMINAIRE DU SEMESTRE 2 QUI AURA LIEU AU SEMESTRE 1**

**(voir résumé au semestre 2)**

**THER41-A SEMINAIRE DE SPECIALITE (6 crédits)**

**Théâtre et société (a lieu au premier semestre !)**

**Matthieu CIPRIANI Lundi 13h - 16h Aix, salle (AV)**

**Les lundis 7, 14, 21, 28/11**

L’assemblée théâtrale serait « une assemblée non politique de la *polis*, c’est-à-dire, si l’on veut, comme mise au jour du non politique dans le politique même[[1]](#footnote-2) ». Si le théâtre est issu de la *polis*, rien n’indique que cette manifestation sociale soit par essence politique. Dans ces conditions, le théâtre n’aurait pas pour fonction d’agir dans la cité ni celle de transformer le monde. Nous tenons cette idée de Jean Duvignaud que l’impuissance sociale du théâtre serait inversement proportionnelle à sa puissance de symbolisation. Or, il apparaît que les conditions de réalisation du théâtre politique sont liées à un contexte historique spécifique. Il faut en effet, attendre la révolution industrielle de la fin du XIXème siècle et la naissance du naturalisme et du théâtre ouvrier, pour qu’émerge cette idée selon laquelle la beauté de l’art doit reposer sur son utilité sociale et donc se mettre au service des travailleurs. Mais, c’est au lendemain de la Grande guerre que la notion de *théâtre politique* voit le jour avec Erwin Piscator, pour qui la scène n’est plus seulement le miroir de son temps mais une assemblée politique où l’on juge et décide des modalités d’actions conformément aux exigences révolutionnaires. Il existe aujourd’hui tout un pan du théâtre qui cherche à s’inscrire dans les luttes de son époque et à redistribuer les places et les fonctions des auteurs, des acteurs et des spectateurs. Ce séminaire a donc pour objet de montrer qu’en renouant avec une histoire des théories politiques du théâtre, ces formes contemporaines questionnent à nouveau le statut de l’art et de l’artiste dans la cité.

**SEMESTRE 8 : du 23/01/17 au 14/04/17**

**THER5 ART ET CULTURE (12 crédits)**

**THER51-A ART ET CULTURE : figures du mouvement : l’approche transhistorique**

**Sarah di BELLA**

**Vendredi 9h/12h ou 10h/12h Aix, salle (AV)**

**Vendredi 10h-12h : 27/1 et le 3/2**

**Vendredi 9h-12h : 10/2, 3/3, 17/3, 24/3, 31/3, 7/4, 14/4**

La figure de la danse en cercle est un *topos* de la représentation dans la culture occidentale. A l’instar des *Pathosformel* visés par Aby Warburg au début du 20e siècle et plus récemment étudiés par Georges Didi-Huberman, la danse en cercle ou par le cercle ou par le mouvement circulaire, traverse les époques et les cloisons artistiques, en donnant toujours forme à l’intensification d’un pathos que la figure géométrique du cercle donne à voir comme collectif.

Au contact avec des documents de nature différente –théâtraux, iconographiques, chorégraphiques ; anciens, renaissants, contemporains- nous réfléchirons à la définition d’une méthode qui permette de problématiser et structurer un sujet de recherche interdisciplinaire et transhistorique. Aby Warburg affirmait au sujet de l’étude iconographique des *pathosformel*, qu’elle ne pouvait pas se tenir à l’écart de l’étude des autres formes de représentation, notamment rituelles et théâtrales. On procédera ici en sens inverse : en partant du spectacle vivant, moderne ou contemporain, on cherchera dans l’iconographie la « famille » d’appartenance de la figure de la danse en cercle dont la symbolique est « intensifiée »dans et par chacune de ses représentations.

Evaluation : précisée par l’enseignante en début de semestre

**THER52-A ATELIER D’EXPERIMENTATION DRAMATURGIQUE –** *6 crédits*

*(mutualisé avec la FAI AR)*

**Anyssa KAPELUSZ**

**Divers lieux en espace public à Marseille.**

**1 réunion de préparation le jeudi 16/02, de 11h à 13h (lieu à déterminer).**

**Ateliers** : Le vendredi 17 mars de 14h à 20h

Le samedi 18 mars de 11h à 18h

Le vendredi 24 mars  de 14h à 20h

Le samedi 25 mars de 11h à 18h

Le jeudi 30 et le vendredi 31 mars de 14h à 20h

Le samedi 1er avril de 10h à 20h

Représentation : le 1er avril (heure à préciser)

 « Il y a d'ailleurs quelques mépris dans la désignation même d'art public. Ne dit-on pas de la même façon pour désigner une prostituée : une fille publique ? L'art public, contrairement à l'art pour les musées, serait-il celui qui se prostitue ? »

Daniel Buren, *A force de descendre dans la rue, l'art peut-il enfin y monter ?*

Cet atelier d’expérimentation vise à initier les étudiants à la pratique artistique dans l’espace public, urbain et non urbain. Il s’agira de les sensibiliser à la poétique du *site specific art*, à ses caractéristiques et à ses contraintes.

A l’issue de cet atelier, une création sera présentée le 1er avril 2017 au Palais Longchamp à Marseille dans le cadre de la manifestation *Train Bleu* organisée par La Criée, Théâtre National de Marseille.

**Évaluation** : Contrôle continu. Présence indispensable. Coef. 1

**THER53-A Ecriture critique –** *3 crédits*

*Atelier de master professionnel ouvert aux étudiants de master recherche*

**Yannick BUTEL**

**Mardi 15h/17h Marseille, salle**

**Les 28/02,14, 21, 28/03 et 04/04, 11/04**

Choisir une stratégie discursive, identifier le récepteur, écrire au regard d’une ligne éditoriale et des déterminismes qu’elle impose. Se définir comme « police esthétique » ou dramaturge, hésiter entre le « papier intime » et l’article prétendant à l’objectivité. Cet atelier de pratique d’écriture critique posera les bases d’une éthique de l’écriture pensée et réfléchie. Les critiques concerneront les arts de la scène, les arts plastiques, les livres et plus généralement l’actualité artistique.

**Évaluation :** une critique éditée + un exposé oral. Coef. 1

NB : Les étudiants doivent suivre la programmation en Région. Il est souhaitable de maîtriser le traitement de texte.

**En complément des ateliers d'écriture critique**, les étudiants pourront être sollicités et amenés à exercer une pratique professionnelle de la critique pour le compte de l'association l'**Insensé** (site de critique en ligne : insense-scenes.net). Ce complément de formation est indépendant du cursus, laissé à la libre appréciation du comité de rédaction de l'Insensé.

**THER6**

**SEMINAIRES SPECIFIQUES ET CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES**

**(18 crédits)**

**2 séminaires de spécialité –** *6 crédits*

**THER61-A**

**Théâtre et société (a lieu au premier semestre !)**

**Matthieu CIPRIANI**

**Lundi 13h - 16h Aix, salle (AV)**

**Les lundis 7, 14, 21, 28/11**

L’assemblée théâtrale serait « une assemblée non politique de la *polis*, c’est-à-dire, si l’on veut, comme mise au jour du non politique dans le politique même[[2]](#footnote-3) ». Si le théâtre est issu de la *polis*, rien n’indique que cette manifestation sociale soit par essence politique. Dans ces conditions, le théâtre n’aurait pas pour fonction d’agir dans la cité ni celle de transformer le monde. Nous tenons cette idée de Jean Duvignaud que l’impuissance sociale du théâtre serait inversement proportionnelle à sa puissance de symbolisation. Or, il apparaît que les conditions de réalisation du théâtre politique sont liées à un contexte historique spécifique. Il faut en effet, attendre la révolution industrielle de la fin du XIXème siècle et la naissance du naturalisme et du théâtre ouvrier, pour qu’émerge cette idée selon laquelle la beauté de l’art doit reposer sur son utilité sociale et donc se mettre au service des travailleurs. Mais, c’est au lendemain de la Grande guerre que la notion de *théâtre politique* voit le jour avec Erwin Piscator, pour qui la scène n’est plus seulement le miroir de son temps mais une assemblée politique où l’on juge et décide des modalités d’actions conformément aux exigences révolutionnaires. Il existe aujourd’hui tout un pan du théâtre qui cherche à s’inscrire dans les luttes de son époque et à redistribuer les places et les fonctions des auteurs, des acteurs et des spectateurs. Ce séminaire a donc pour objet de montrer qu’en renouant avec une histoire des théories politiques du théâtre, ces formes contemporaines questionnent à nouveau le statut de l’art et de l’artiste dans la cité.

***Evaluation*** : dossier (coef 1).

**THER61-B  Ecritures contemporaines : Quelle histoire ?**

**Arnaud MAISETTI**

**Mardi 10h/13h, Aix, salle (AV)**

**Les 14, 21, 28 et 4 avril**

Écrire pour le théâtre — au moment où il semble s’inventer des formes neuves d’émancipation de sa propre forme — est-il encore possible ? À cette question, la réponse ne pourrait être seulement esthétique et formelle, mais politique, entièrement : oui. Parce que la possibilité de l’écriture théâtrale est son propre défi (lancé à la phrase, à la page, au plateau), elle intervient justement au lieu de cette émancipation, et porte en elle l’exigence qui la traverse. Écrire le théâtre, du théâtre, par le théâtre aujourd’hui ne semble pouvoir se faire et se penser que dans une certaine mise en procès du théâtre lui-même : non pas donc *par opposition* à ce qui peuple la scène aujourd’hui, des arts plastiques à la performance, de la vidéo à la danse, mais à travers ces débords qui sont autant de matières propres à l’écriture, qui exigent en retour une syntaxe neuve. Mais saisir ces enjeux serait moins répertorier les formes nouvelles des écritures à l’œuvre aujourd’hui, que de comprendre dans quelle mesure elles s’inscrivent dans un monde avec lequel elles dialoguent, ou entrent dans un rapport de forces. Car ces écritures paraissent répondre au monde autant qu’elles répondent du monde : aux pensées stériles de la crise, l’émergence de ces écritures travaillent non à se figer pour arrêter le temps et l’envisager, mais à mettre en mouvement ce qui dans les crises de notre temps cristallisent les impasses politiques afin d’inventer des manières d’en sortir. Contre les pensées identitaires, les replis essentiels et les réflexes normés, contre la relation envisagée en terme marchands, des écritures tâchent de faire, *dans* l’écriture *pour* la scène (et au sein même de ce flux singulier et redéfini de la page au plateau) la conquête de nouveaux territoires intimes et politiques, sensibles et éthiques, pour nous réapproprier le monde. C’est en tâchant de comprendre l’histoire présente de certaines écritures contemporaines depuis trente ans, en l’interrogeant via la question du présent et de l’histoire, là où le présent risque de se confondre avec l’instant, là où l’histoire dans l’excès d’actualité tend à faire défaut, qu’on essaiera de dégager lignes de forces et de fuite, et de redéfinir certaines catégories de l’écriture dramatique, ces enjeux et ces moyens, pour trouver des formes de réponse à l’entêtante question d’Hölderlin : « wozu Dichter in dürftiger Zeit ? » (à quoi bon des poètes en temps de manque ?)

**Évaluation** : dossier (coefficient 1)

**THER62-A Projet tutoré, phase 2 –** *2 crédits*

**Anyssa KAPELUSZ**

**Une séance préparatoire le mardi 16 mai de 11h à 13h, à Aix, salle ?**

**Puis les 18, 19, 20 mai 2017 de 10h à 18, salle CRDPE**

Cette deuxième session de 3 jours consistera, pour les étudiants de Master Professionnel, en un exercice de mise en scène (à partir de contraintes déterminées) et, pour les étudiants de Master Recherche, en un exercice d’analyse (à partir de contraintes déterminées). Nous partirons, pour cette seconde session, des projets personnels des étudiants de Master Professionnel.

**Évaluation** : Contrôle continu (évaluation des travaux pratiques) + compte rendu écrit.

**THER63-A SUIVI DE PROJETS –** *6 crédits*

**Michel CERDA**

**Jeudi 11h/13h Aix, salle**

**Première séance le jeudi 19 janvier (2h),**

**puis le 16 février de 9h à 13h (séance de 4h en vue de la préparation de mars à Vitez), puis 2h les jeudi 30 Mars, 13 Avril, 11 mai et 1er juin**

Poursuite, au second semestre, du travail méthodologique, théorique, pratique et institutionnel entamé au cours du Suivi de projets 1.

**Construction de l’étape de mi-parcours qui sera présentée à la salle de l’ERAC, Friche de la Belle de Mai, du 19 au 23 juin**

**Évaluation** : Contrôle continu (compte-rendu écrit de l’état du projet et présentation à mi-parcours)

**THER64-A ASSISTANAT D’ATELIER, MISE EN SCENE OU DRAMATURGIE –** *2 crédits*

*(suivant le parcours personnel)*

Vous pouvez choisir une production parmi les ateliers **18,** **20,** **21, 22, 23, 26** ou tout autre atelier de la section théâtre qui serait pertinent à l’égard de votre projet. Vous pouvez également choisir un atelier de l’ERAC ou de toute autre structure de formation. Ceci est à négocier, lors de leur permanence, avec Anyssa Kapelusz ou Michel Cerda.
**Évaluation** : Travail personnel avec compte-rendu écrit. Coef. 1

**THE R65 – DU COMITÉ DE LECTURE À LA REPRÉSENTATION**

**(mutualisé avec l’ERAC) – 2 crédits**

**1) Séances de préparation « Lire un texte contemporain » :**

**Lundi 26 septembre (avec A. Maïsetti) - de 13h à 19h**

**et mardi 27 septembre (avec Jean-Pierre Ryngaert) – de 10h à 18h.**

**Salle de Conférences de l’IMMS (ERAC) (Marseille – La Friche)**

Afin de préparer le Comité de Lecture de décembre, deux journées de travail auront pour objet la présentation des modalités du Comité de Lecture (voir plus loin), mais il sera également engagé un travail de préparation plus général visant à initier à la lecture de textes contemporains. Cette approche dramaturgique des nouvelles écritures sera une introduction théorique et pratique, une manière de forger des outils avant leurs mises à l’épreuve sur les textes examinés lors du Comité de Lecture.

**Évaluation :** Dossier à partir d’extraits de textes contemporains vus en séance.

**2) Comité de lecture :**

**Arnaud Maïsetti, Jean-Pierre Ryngaert**

**– et trois metteurs en scène associés avec l’ERAC / AMU**

**Du 17 au 20 décembre de 10h à 17h.**

**Salle de Conférences de l’IMMS (ERAC) (Marseille – La Friche)**

Cet atelier s'inscrit dans la continuité du cours «  Lire un texte contemporain ». L’objet de cet atelier est de sélectionner trois textes adressés par des auteurs au cours de l’année et retenus par différentes institutions théâtrales (CNT, Festival de la Mousson d’Été, Théâtre de la Colline…). Un texte est attribué à chaque étudiant dès l’automne. À partir d’une fiche de lecture modèle élaborée par Michel Corvin (disponible dès le mois de septembre), il s’agira dans un premier temps pour chaque étudiant de lire et d’analyser le texte et de l’analyser afin de le présenter à l’ensemble des membres du Comité lors des 4 jours de l’atelier. La lecture de l’ensemble des textes est cependant indispensable : en effet, chacun fera l’objet d’une discussion, et d’un débat, par les divers lecteurs au sein du comité de lecture : étudiants de Master Pro, élèves de l’ERAC, enseignant de l‘université, équipe de l’ERAC et metteurs en scène appelés à en réaliser une mise en espace. Cette réflexion se structurera autour de plusieurs étapes de présélection qui donneront lieu à différents exercices d'analyse, de présentation orale et de lecture, ainsi que de mise à l’épreuve au plateau.

Cette initiation à la lecture de textes contemporains se double donc d’un travail de libre débat, de prise de parole et d’engagement, d’ouverture à la parole de l’autre et d’argumentation collective - dialogue tel qu’il se pratique dans les comités de lecture ou dans les structures éditoriales : dans un dernier temps, ce travail aboutira à une production artistique.

À l'issue de ces quatre jours, trois de ces textes seront en effet choisis pour un travail scénique : deux seront mises en espace (par deux metteurs en scène sollicités par l’ERAC) et interprétés par les Élèves-Acteurs de l’ERAC, et une sera mise en voix (montée par **Frédéric Poinceau**) et lue par les étudiants de Licence 3 d’AMU. Sur chacune des productions, un étudiant du Master Pro pourra être assistant à la mise en scène.

 Les autres étudiants de Master Pro auront en charge la réalisation d’un cahier dramaturgique réalisé sous la direction des dramaturges de l’ERAC (Jean-Pierre Ryngaert) pour les mises en espace, et d’AMU (Arnaud Maïsetti) pour la mise en voix.

**Évaluation :** Comité de lecture : - Présentation orale du texte attribué (25%) + Dossier « retour d’expérience » (bilan analytique des journées d’atelier) [à rendre au 1er mars] (25%)

Passages au plateau :- Pour les assistants à la mise en scène : note de travail sur l'assistanat attribué par le metteur en scène (50%). Pour les dramaturges : note de travail sur le cahier dramaturgique attribué par les enseignants-dramaturges (50%)

**Emploi du temps cours réguliers MASTER 1 Pro**

**SEMESTRE 1**

**MASTER 1 PRO**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **S. 1** | **LUNDI** | **MARDI** | **MERCREDI** | **JEUDI** | **VENDREDI** |
| 9h-10h |  |  | **9h-11h****THE Q51-A**Analyse d’œuvreE. HERNANDEZ**Aix** |  | **9h-12h****THE Q41** Esthétique généraleY. BUTEL**Marseille** |
| 10h-11h | **10h-12h****THE Q71-A**Séminaire de suivi de projetM. CERDA**Aix** |
| 11h-12h |  |
| 12h-13h |  | **12h-14h****THEQ53-A**Regard critiqueY. BUTEL**Marseille** |
| 13h-14h | **13h-16h****THE R41-A**Séminaire « Théâtre et Société »M. CIPRIANI**Aix** |
| 14h-15h | **14H-20h****THE Q52-A**Atelier « Mettre en scène »M. CERDA**3BIS F, Aix** | **14h30 –16h30****THE Q72-A**Montage de projetsL. COLOMBANI**Marseille salle IMMS** |
| 15h-16h |
| 16h-17h |  |
| 17h-18h |  |
| 18h-19h |
| 19h-20 |

**SEMESTRE 2**

**MASTER 1 PRO**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **S. 2** | **MARDI** | **MERCREDI** | **JEUDI** | **VENDREDI** |
| 9h-10h |  |  |  | **9h (ou 10h) -12h****THE R51-A**Séminaire Art et cultureS. DI BELLA**Aix salle** |
| 10h-11h | **10h-13h****THE R61-B**Séminaire «Écritures contemporaines»A. MAÏSETTI**Aix** |
| 11h-12h | **11h-13h****THE R63-A**Suivi projets 2M. CERDA**Aix** |
| 12h-13h |  |
| 13h-14h |  |  |
| 14h-15h |
| 15h-16h | **15h00-17h00****THE R53-A**Écriture critiqueY. BUTEL**Marseille** |
| 16h-17h |

D E U X I È M E

A N N É E

**SEMESTRE 9 : du 19/09 au 17/12**

**THES1**

**SEMINAIRE INTERDISCIPLINAIRE (6 crédits)**

**THES1-A**

**Cours croisé interdisciplinaire en arts**

*Séminaire spécialisé en relation avec le laboratoire d’Etudes en Sciences des arts prévu pour l’ensemble des étudiants de Master 2 « Théorie et pratique des arts ». Ce séminaire vise à développer la transdisciplinarité et la pluridisciplinarité des formations.*

**Sujet de recherche: «Interrogations sur les phénomènes de captation dans les arts actuels »**

**Enseignants intervenants : Jacques Amblard, Sylvie Coëllier, Louis Dieuzayde, Caroline Renard, Sylvia Girel.**

Invités : à confirmer : Bernard Stiegler, Dynamo

Le mardi 16h00 - 19h00, **AMPHI 5**

**Premier cours le 20/09 puis les 4/10, 18/10, 8/11, 22/11, 6/12 et 13/12/16.**

Séminaire spécialisé en relation avec le Laboratoire d'Études en Science des Arts destiné aux étudiants de Master 2 "Théorie et pratique des arts".

**Ce séminaire vise à développer la transdisciplinarité des formations en arts.**

Cette année, nos recherches porteront sur les phénomènes de captation de l'attention. Alors qu'elle a été considérée jusqu'à présent comme une des conditions nécessaires à toute formation intellectuelle, l'attention est désormais un enjeu économique. Pour les médias, elle est une source de valeurs ; pour les réseaux sociaux, un gage de réussite. Désormais étudiée par les neurosciences et la sociologie, elle détermine le fonctionnement des industries numériques et elle entraine de fait une modification de la logique culturelle qui n'est pas sans poser de questionnement éthique

La manière dont nous regardons ou écoutons ce qui nous entoure dépend de la construction de nos perceptions et de notre imaginaire. Or la sursaturation visuelle et sonore à laquelle nous sommes désormais culturellement accoutumés n'est pas sans répercussion sur le monde de l'art. L'esthétique est aussi une affaire de captation des regards et de l'écoute. La reconfiguration de nos régimes attentionnels passe notamment par les effets du choc, de l'anesthésie, de l'aliénation, de la distraction ou de l'abandon qu'il conviendra d'interroger. Comment les œuvres d'art parviennent-elles encore, dans ce contexte, à moduler la captation de l'attention ? Si le rapport à l'ennui, à la flânerie et à la contemplation ont été largement théorisé au XIXème et au XXème siècle, comment se trame la captation de l'attention ? Quels enjeux esthétiques et politiques s’y inscrivent-ils?  Alors que le "tape à l'œil " et le "tape à l'oreille" produisent une nouvelle économie du regard, nous travaillerons sur les phénomènes actuels de captation de l'attention du côté de la musique, des arts plastiques, du théâtre et du cinéma.

**THES2**

**MODULE DE RATTRAPAGE OU LANGUE VIVANTE APPLIQUEE (6 crédits)**

Choisir entre les possibilités suivantes :

- un cours de langue à prendre dans la liste des options en faisant attention à votre propre niveau et au niveau prérequis pour suivre ce cours.

- Un séminaire ou cours extérieur au cursus théâtre à négocier avec le responsable pédagogique.

* Un séminaire ou cours interne au cursus théâtre à négocier avec le responsable pédagogique (valable seulement pour des cours non suivis précédemment dans le cursus de l’étudiant)

**Pour valider ce module, il faut impérativement valider l’ensemble de l’UE correspondant (équivalent à 6 crédits)**

**THES7**

**RECHERCHE ET FORMATION PROFESSIONNELLE (12 crédits)**

**THES71-A**

**Théâtre et société (a lieu au premier semestre !)**

**Matthieu CIPRIANI Lundi 13h-16h Aix, salle (AV)**

**Les lundis 7, 14, 21, 28 novembre**

L’assemblée théâtrale serait « une assemblée non politique de la *polis*, c’est-à-dire, si l’on veut, comme mise au jour du non politique dans le politique même[[3]](#footnote-4) ». Si le théâtre est issu de la *polis*, rien n’indique que cette manifestation sociale soit par essence politique. Dans ces conditions, le théâtre n’aurait pas pour fonction d’agir dans la cité ni celle de transformer le monde. Nous tenons cette idée de Jean Duvignaud que l’impuissance sociale du théâtre serait inversement proportionnelle à sa puissance de symbolisation. Or, il apparaît que les conditions de réalisation du théâtre politique sont liées à un contexte historique spécifique. Il faut en effet, attendre la révolution industrielle de la fin du XIXème siècle et la naissance du naturalisme et du théâtre ouvrier, pour qu’émerge cette idée selon laquelle la beauté de l’art doit reposer sur son utilité sociale et donc se mettre au service des travailleurs. Mais, c’est au lendemain de la Grande guerre que la notion de *théâtre politique* voit le jour avec Erwin Piscator, pour qui la scène n’est plus seulement le miroir de son temps mais une assemblée politique où l’on juge et décide des modalités d’actions conformément aux exigences révolutionnaires. Il existe aujourd’hui tout un pan du théâtre qui cherche à s’inscrire dans les luttes de son époque et à redistribuer les places et les fonctions des auteurs, des acteurs et des spectateurs. Ce séminaire a donc pour objet de montrer qu’en renouant avec une histoire des théories politiques du théâtre, ces formes contemporaines questionnent à nouveau le statut de l’art et de l’artiste dans la cité.

***Evaluation*** : dossier (coef 1).

**THES71-B**

**Ecritures contemporaines : Quelle histoire ? (a lieu au second semestre !)**

**Arnaud MAISETTI**

**Mardi 10h/13h Aix, salle**

**Les 14, 21, 28 et 4 avril**

Écrire pour le théâtre — au moment où il semble s’inventer des formes neuves d’émancipation de sa propre forme — est-il encore possible ? À cette question, la réponse ne pourrait être seulement esthétique et formelle, mais politique, entièrement : oui. Parce que la possibilité de l’écriture théâtrale est son propre défi (lancé à la phrase, à la page, au plateau), elle intervient justement au lieu de cette émancipation, et porte en elle l’exigence qui la traverse. Écrire le théâtre, du théâtre, par le théâtre aujourd’hui ne semble pouvoir se faire et se penser que dans une certaine mise en procès du théâtre lui-même : non pas donc *par opposition* à ce qui peuple la scène aujourd’hui, des arts plastiques à la performance, de la vidéo à la danse, mais à travers ces débords qui sont autant de matières propres à l’écriture, qui exigent en retour une syntaxe neuve. Mais saisir ces enjeux serait moins répertorier les formes nouvelles des écritures à l’œuvre aujourd’hui, que de comprendre dans quelle mesure elles s’inscrivent dans un monde avec lequel elles dialoguent, ou entrent dans un rapport de forces. Car ces écritures paraissent répondre au monde autant qu’elles répondent du monde : aux pensées stériles de la crise, l’émergence de ces écritures travaillent non à se figer pour arrêter le temps et l’envisager, mais à mettre en mouvement ce qui dans les crises de notre temps cristallisent les impasses politiques afin d’inventer des manières d’en sortir. Contre les pensées identitaires, les replis essentiels et les réflexes normés, contre la relation envisagée en terme marchands, des écritures tâchent de faire, *dans* l’écriture *pour* la scène (et au sein même de ce flux singulier et redéfini de la page au plateau) la conquête de nouveaux territoires intimes et politiques, sensibles et éthiques, pour nous réapproprier le monde. C’est en tâchant de comprendre l’histoire présente de certaines écritures contemporaines depuis trente ans, en l’interrogeant via la question du présent et de l’histoire, là où le présent risque de se confondre avec l’instant, là où l’histoire dans l’excès d’actualité tend à faire défaut, qu’on essaiera de dégager lignes de forces et de fuite, et de redéfinir certaines catégories de l’écriture dramatique, ces enjeux et ces moyens, pour trouver des formes de réponse à l’entêtante question d’Hölderlin : « wozu Dichter in dürftiger Zeit ? » (à quoi bon des poètes en temps de manque ?)

***Évaluation*** : dossier (coefficient 1)

**THES72-A**

**MEDIATION, COMMUNICATION, PRODUCTION : « La boîte à outils »** *- 3 crédits*

**Agnès LOUDES**

**Vendredi 11h/13h**

**Salle E013**

Premier séminaire le 30/09, puis les 7/10, 14/10, 18/11, 25/11, 9/12 (mutualisé avec la filière Médiation/production) + temps fort et rdv personnels envisageables toute l’année pour les M2 sur la recherche de lieux partenaires pour leurs projets.

Six séances où seront abordées de manière concrète, (mais aussi vivante), à partir d’exemples tirés du territoire régional et local les notions de : Budgets de production et de diffusion, Communication Marketing, Les droits d’auteur, la réalisation d’un dossier de spectacle, le monde syndical des métiers du spectacle, l’action culturelle …

**Évaluation** : contrôle continu et écrit sur table.

**THES73-A**

**INITIATION A L’ANALYSE DES ARTS DE LA RUE** *– 3 crédits*

**Claudine DUSSOLIER**

**Mercredi de 9h à 13h Marseille, Friche**

**Les 26 octobre, 16, 23 et 30 novembre, à la Friche.**

Ce séminaire permettra aux étudiants d’approfondir des aspects philosophiques, politiques, esthétiques et professionnels du secteur des arts dans l’espace public. Les étudiants pourront s’impliquer personnellement dans la réalisation d’un travail en fonction de leur propre parcours et centres d’intérêts et/ou poursuivre leurs investigations dans le cadre de l’Atelier d’expérimentation dramaturgique avec Anyssa Kapelusz, au second semestre.

**Évaluation** : contrôle continu (dossier). Présence indispensable. Coef. 1

**THES6**

**PREPARATION ET SUIVI DE PROJET (6 crédits)**

**THES6-A**

**PRÉPARATION ET SUIVI DE PROJETS**

**Anyssa KAPELUSZ**

**Jeudi 9h/11h Aix, salle**

**10/11, 17/11, 24/11, 01/12 et 8/12 + RDV individuels**

Accompagnement des projets dans la dernière phase de la réalisation, questionnement des directions concrètes de travail et analyse de l’inscription professionnelle.

**Évaluation :** Contrôle continu (dossier sur l’état d’avancement du projet) Coef. 1

**SEMESTRE 10 : du 23/01/17 au 14/04/17**

**THET5**

**APPROCHE CRITIQUE DU MEMOIRE ET DU PROJET (6 crédits)**

**THERT51-A**

**PREPARATION MEMOIRE ET ORAL LIES AU PROJET** – *3 crédits*

**Anyssa KAPELUSZ**

**1er cours le jeudi 26 janvier de 11h à 13h**

**(autres dates à déterminer ensuite + RDV individuels), Aix**

* **4 séances d’atelier d’écriture mémoire pro (Master 2 Pro + DESU) à la FAI-AR**

**les jeudis 6/04, 13/04, 27/04, et 04/05 de 10h à 13h.**

Préparation de la présentation publique du projet. Enjeux rédactionnels du mémoire.

***Évaluation*** : plan du mémoire Coef. 1

**THERT52-A**

**ATELIER D’EXPERIMENTATION DRAMATURGIQUE** – *3 crédits* –

*Cours mutualisé avec la FAI-AR*

**Anyssa KAPELUSZ**

**Divers lieux en espace public à Marseille.**

**1 réunion de préparation le jeudi 16/02, de 11h à 13h (lieu à déterminer).**

Le vendredi 17 mars de 14h à 20h

Le samedi 18 mars de 11h à 18h

Le vendredi 24 mars  de 14h à 20h

Le samedi 25 mars de 11h à 18h

Le jeudi 30 et le vendredi 31 mars de 14h à 20h

Le samedi 1er avril de 10h à 20h

Représentation : le 1er avril (heure à préciser)

 « Il y a d'ailleurs quelques mépris dans la désignation même d'art public. Ne dit-on pas de la même façon pour désigner une prostituée : une fille publique ? L'art public, contrairement à l'art pour les musées, serait-il celui qui se prostitue ? »

Daniel Buren, *A force de descendre dans la rue, l'art peut-il enfin y monter ?*

Cet atelier d’expérimentation vise à initier les étudiants à la pratique artistique dans l’espace public, urbain et non urbain. Il s’agira de les sensibiliser à la poétique du *site specific art*, à ses caractéristiques et à ses contraintes.

A l’issue de cet atelier, une création sera présentée le 1er avril 2017 au Palais Longchamp à Marseille dans le cadre de la manifestation *Train Bleu* organisée par La Criée, Théâtre National de Marseille.

***Évaluation*** : Contrôle continu. Présence indispensable. Coef. 1

**THET6**

**REALISATION DU PROJET ET SOUTENANCE (24 crédits)**

**THET6-A**

**Présentation et Soutenance des projets en Juin 2017 ou Septembre 2017 (date limite de soutenance : 15 septembre 2017).**

**Évaluation** : **présentation publique du projet**, rédaction d’un **mémoire** d’une cinquante de pages lié au projet, **oral de soutenance** devant au moins deux enseignants. Coef. 1

**Stage de 150 à 300 heures** dans une structure théâtrale, donnant lieu à **l’écriture d’un rapport de stage** (demande d’une bourse de stage possible auprès du Service des Relations Internationales pour les stages à l’étranger d’au moins deux mois : Cf. Site Relations internationales de l’AMU)

**IMPORTANT – STAGES / AMU**

Les Etudiants de l’UFR ALLSH désirant effectuer un Stage rentrant dans le cadre d’une Convention AMU devront passer par la plateforme informatique IPRO, qui remplace les documents papier utilisés jusqu’alors.

Vous devrez, préalablement à l’établissement de votre Convention, soumettre une demande d’autorisation de stage auprès de l’enseignant responsable de votre formation. Une liste des enseignants par département sera à votre disposition.

Vous devrez :

1) Via l’adresse www.univ-amu.fr, ou http://suio.univ-amu.fr, accéder à votre ENT (Environnement Numérique de Travail), grâce à votre Identifiant de connexion et Mot de passe (ces données figurent sur votre Certificat de Scolarité) ;

2) Sur votre ENT, onglet « Scolarité » puis « stages/conventions » une page intermédiaire explicative vous dirige vers l’application IPRO.

3) Sur votre bureau IPRO, allez à la rubrique « Mon Espace Candidat » puis « Demander votre autorisation de stage » ;

4) Suivre les instructions données dans cette rubrique et renseigner le formulaire de demande d’autorisation de stage ;

5) Sélectionner le Responsable pédagogique auquel vous adresserez votre demande dans le menu déroulant correspondant (ATTENTION : SELECTIONNEZ BIEN L’ENSEIGNANT SUSCEPTIBLE DE VALIDER VOTRE DEMANDE D’AUTORISATION DE STAGE, SOUS PEINE DE VOIR CELLE-CI NONTRAITÉE – Reportez-vous pour cela à la liste accessible sur votre bureau IPRO) ;

6) Remplir les étapes « Rechercher une entreprise » puis « Sélectionner un contact » à partir des données contenues dans la base IPRO (suggestions automatiques) ou en créant les données si votre structure d’accueil n’est pas encore référencée ;

7) Enregistrer votre demande d’autorisation de stage en mode brouillon ou bien sélectionner « Soumettre à la validation du responsable pédagogique » pour activer la démarche ;

Vous serez informé de la validation (ou du refus, ou de la demande de modification) de votre demande d’autorisation par un message sur votre adresse de courrier électronique Etudiant (univ-amu.fr).

Il vous suffira alors de suivre les instructions contenues dans ce message pour transformer cette autorisation en demande de Convention de stage.

**Emploi du temps cours réguliers MASTER 2**

**SEMESTRE 1**

**MASTER 2 PRO**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **S. 1** | **LUNDI** | **MARDI** | **MERCREDI** | **JEUDI** | **VENDREDI** |
| 9h-10h |  |  | **9h-13h****THE S73-A**Initiation à l’analyse des arts de la rueC. DUSSOLIER**Marseille** |  |  |
| 10h-11h |
| 11h-12h | **11h-13h****THE S6-A**Suivi de projet?**Aix** | **11h-13h****THE S72-A**Médiation/ProductionA. LOUDES**Aix** |
| 12h-13h |
| 13h-14h | **13h-16h****THE R41-A**Séminaire « Théâtre et Société »M. CIPRIANI**Aix** |  |  |  |
| 14h-15h |
| 15h-16h |
| 16h-17h |  | **16h-19h****THE S1-A**Séminaire interdisciplinaire en arts**Aix** |
| 17h-18h |
| 18h-19h |

**SEMESTRE 2**
**MASTER 2 PRO**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **S. 1** | **MARDI** | **MERCREDI** | **JEUDI** | **VENDREDI** |
| 10h-11h | **10h-13h****THE S3-B**Séminaire « Écritures contemporaines »Ar. MAÏSETTI**Aix** |  |  |  |
| 11h-12h | **11h-13h****THE RT51**Prépattyion mémoire et oral liés au projetA. KAPELUCZ**Aix** | **11h-13h****THE S72-A**Médiation/ProductionA. LOUDES**Aix** |
| 12h-13h |

**Equipe enseignante 2016 - 2017**

***YANNICK BUTEL*** Professeurdes Universités en esthétique théâtrale, critique

***SARAH DI BELLA*** Docteur en histoire du théâtre, PRAG contractuelle

***MICHEL CERDA*** Maître de conférences associé, metteur en scène Compagnie LEVARDAMAN

***LOUIS DIEUZAYDE*** Maître de conférences en esthétique théâtrale, comédien, metteur en scène

***EVA HERNANDEZ*** PRAG, traductrice, dramaturge

***ANYSSA KAPELUSZ*** Maître de conférences en esthétique théâtrale, metteur en scène, dramaturge

***ARNAUD MAISETTI***, Maître de conférences en esthétique théâtrale, auteur, dramaturge

***AGNES REGOLO*** PAST, comédienne, metteur en scène Compagnie DU JOUR AU LENDEMAIN

**Chargés de cours professionnels et autres intervenants**

***DAVID BECHU*** Assistant Ingénieur enarts et multi média

***ELYANE BUISSON*** Chargée de production

***PASCAL CESARO*** Maître de conférences en Arts et nouvelles technologies, documentariste

***MATHIEU CIPRIANI*** Comédien, metteur en scène, doctorant

***LOU COLOMBANI*** Chargée de production, directrice du festival KOMM-N-ACT

***SONIA CHIAMBRETTO*** Auteur

***CLAIRE DUFOUR*** Chargée de documentation aux Archives. Secrétaire de documentation, MUCEM

***CLAUDINE DUSSOLIER*** Ingénieur culturel, directrice de la Collection Carnets de rue, éditions L’ENTRETEMPS

***CAROLE ERRANTE*** Comédienne, metteur en scène, Compagnie LA CRIATURA

***JEAN-LUC HERVÉ***  Directeur technique du THEATRE VITEZ

***SOPHIE LEMAIRE***  Chargée de projet, LA FRICHE LA BELLE DE MAI

***AGNES LOUDES*** Secrétaire générale du THEATRE VITEZ

***MAGALIE LOCHON*** Scénographe

***FREDERIC POINCEAU*** Comédien, metteur en scène compagnie LES TRAVAILLEURS DE LA NUIT

***JEAN-PIERRE RAFFAELLI*** Professeur d’art dramatique, Conservatoire de Marseille

***BENJAMIN SALIGNON*** Régisseur du THEATRE VITEZ

***BARBARA SATRE*** Docteur en Histoire de l’art, co-directrice de la Galerie BÉA-BA

***NATHALIE SATTI*** Comptable

***DANIELLE STÉFAN*** Comédienne, metteur en scène, Compagnie TRAFIC D’ARTS II

***ELISE VIGNERON*** Comédienne, metteur en scène, marionnettiste, Compagnie THÉÂTRE DE L’ENTROUVERT

**Structures partenaires de la formation**

**THÉÂTRE ANTOINE VITEZ, AIX**

**LES BANCS PUBLICS, MARSEILLE**

**THEATRE DU BOIS DE L’AUNE, AIX**

**LE COMPTOIR DE LA VICTORINE, L’ART DE VIVRE, MARSEILLE**

**LE CITRON JAUNE, CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE, PORT ST LOUIS DU RHÔNE**

**LA DÉVIATION, ASSOCIATION EN DEVENIR, MARSEILLE**

**LA FRICHE LA BELLE DE MAI, MARSEILLE**

**LES THÉÂTRES DU JEU DE PAUME, GYMNASE, BERNARDINES, AIX ET MARSEILLE**

**THÉÂTRE JOLIETTE-MINOTERIE, MARSEILLE**

**THÉÂTRE LA GARE FRANCHE, MARSEILLE**

**THÉÂTRE DE LENCHE, MARSEILLE**

**THÉÂTRE MASSALIA, MARSEILLE**

**THÉÂTRE DU MERLAN, MARSEILLE**

**ORNIC’ART, FESTIVAL RED PLEXUS, MARSEILLE**

**LE PAVILLON NOIR, AIX**

**LE PÔLE NORD – AGENCE DE VOYAGES IMAGINAIRES, MARSEILLE**

**THÉÂTRE 3 BIS F, AIX**

 **(Théâtres signataires d’une charte de coopération avec le Master professionnel)**

**Partenaires pédagogiques**

**ECOLE RÉGIONALE D’ACTEUR DE CANNES (ERAC) : Convention de partenariat pédagogique**

**FORMATION AVANCÉE ITINÉRANTE DES ARTS DE LA RUE (FAIAR) : DESU « Dramaturgie et écritures scéniques dans l’espace public »**

**ASSOCIATION ECUME : Echanges culturels en Méditerranée (Ateliers *Othello* à Bizerte)**

**Recherche**

**REVUE *INCERTAINS REGARDS* – CAHIERS DRAMATURGIQUES, Presses Universitaires de Provence**

**SÉRIE *SCÈNES*, COLLECTION ARTS, Presses Universitaires de Provence**

**LABORATOIRE D’ÉTUDES EN SCIENCES DES ARTS (LESA. EA 3274)**

**REVUE DE CRITIQUE THÉÂTRALE EN LIGNE** [insense-scenes.net](http://insense-scenes.net/)

**SITE DE LA SECTION THÉÂTRE** <http://incertainsregards-theatre.net/>

1. Manfred Werwerth, dans «  Bertolt Brecht », Europe, n° 856-857, août-septembre 2000. [↑](#footnote-ref-2)
2. Manfred Werwerth, dans «  Bertolt Brecht », Europe, n° 856-857, août-septembre 2000. [↑](#footnote-ref-3)
3. Manfred Werwerth, dans «  Bertolt Brecht », Europe, n° 856-857, août-septembre 2000. [↑](#footnote-ref-4)